

ANNEE 2024

**SEANCE PUBLIQUE
DU 21 MARS 2024**

Délibération n°

2024035

Date de convocation : 08/03/2024

Date d'affichage : 25/03/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 23

Vote : 23

Pour : 21 (dont 5 pouvoirs)

Contre : 0

Abstention : 2 (dont 1 pouvoir)

S. ITHOURRIA & M. PERRIER

Adopté à la Majorité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 064-216401000-20240321-2024035-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 08 mars 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Céline FAYS, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Maud BARRAL (arrivée à 19h10), Emmanuelle DALLET (arrivée à 19h50).

Absents excusés : Mme Valérie RECARTE (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Mme Fleur BEYRIS (pouvoir à M. Jean-Baptiste HALTY), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), M. Marc PERRIER (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), M. Bernard COMBES (pouvoir à M. Yannick BASSIER), M. Cédric BRESAC (pouvoir à Mme Céline FAYS).

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

**O.J n°14 : AUTORISATION DE SIGNER UN ACTE
CONSTITUANT UNE SERVITUDE DE RETOURNEMENT
EN TERRAIN PRIVE**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

La commune a été saisie par Maître Vincent FAGOAGA, pour signer un acte constituant une servitude de retournement, entre la commune et le Consort FORGEOT (propriétaire cédant), sur l'entrée de la propriété privée appartenant au Consort FORGEOT, sis 300 Chemin d'Etchessahar suivant plan de division dressé le 17/06/2019, modifié le 04.09.2019 et 29/11/2023.

Cette servitude aura vocation de permettre aux véhicules de services et de secours de manœuvrer.

Après avoir entendu les explications données,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Autorise M. Le Maire à signer l'acte constituant une servitude de retournement en terrain privé sur la parcelle appartenant au Consort FORGEOT, sis 300 Chemin d'Etchessahar.

Charge M. le Maire de procéder à toutes les démarches et formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Fait à Bassussarry, le 21 mars 2024.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

